

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	15 (1935)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Discours de M. Marchandea, Ministre du commerce et de l'industrie
<b>Autor:</b>	Marchandea
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-889117">https://doi.org/10.5169/seals-889117</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DISCOURS DE M. MARCHANDEAU,

*Ministre du Commerce et de l'Industrie.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MONSIEUR LE MINISTRE,

MESSIEURS,

Tout à l'heure, au cours de tous les discours qui ont été prononcés par vos compatriotes, j'ai été remercié d'une façon particulièrement charmante d'être venu m'asseoir ce soir à cette table.

Ceux qui ont pris la parole avant moi, en particulier M. le Sénateur Ecard, mon distingué collègue M. Hymans, ont dit ce que diraient du reste ceux qui ne prennent pas la parole en cet instant, tous diraient comme moi que c'est tout à la fois une joie, un honneur et un réconfort que de nous trouver ce soir parmi vous.

Une joie, parce que ce dîner est particulièrement charmant : nous avons diné à l'abri de votre beau drapeau et entouré des drapeaux de votre Confédération ; nous avons applaudi de charmantes chanteuses que, par une attention délicate, on a amenées pour égayer notre repas. Nous avons entendu et applaudî d'excellents discours : vous conviendrez que cela est une véritable joie.

Mais c'est un honneur aussi parce que c'est pour moi, je le dis très haut, comme pour tous les autres Français, un honneur que de se trouver côté à côté avec des hommes de grande dignité et de haute conscience représentant votre belle nation qui nous entourent ce soir.

Vos deux présidents, M. Dobler et M. Brandt, ont parlé avant moi des relations entre nos deux pays. Je reprendrai dans le discours de M. Brandt simplement le passage dans lequel il célébrait son prédécesseur pour le bien qu'il a fait à notre pays au cours de la grande tourmente et depuis; M. Schulthess voulait bien rappeler qu'il y avait ici le ministre du Commerce, mais aussi le maire de Reims, ce qui est un honneur ; mais c'est aussi pour M. Dobler un grand honneur d'avoir été un des hommes qui, sur notre noble sol, accueillaient avec tant de cœur les réfugiés de notre pays qui retrouvaient chez vous un peu de leur patrie si douloureusement éprouvée. Nos malheureuses populations de l'Est, d'abord transplantées, puis renvoyées par votre pays jusqu'aux lignes proches de leur foyer, ont trouvé chez vous des hommes au grand cœur comme M. Dobler. Cela, nous ne l'oublierons pas parce que c'est par des manifestations pareilles que se cèlent des amitiés définitives entre des peuples qui portent également dans leur cœur les sentiments généreux qui sont les vôtres et les nôtres. Cette grande histoire, nous voulons la continuer, car votre pays a pour représentants des hommes qui successivement ont toujours les sentiments de noblesse qui le caractérisent. Et je suis heureux de saluer M. Schulthess, votre éminent homme d'Etat, auquel j'adresse l'hommage qui est dû au grand chef de la Nation helvétique. Il a été pendant plus de vingt ans ministre de l'Economie publique, de l'Economie nationale, et, entendez bien, Messieurs, que pour celui qui n'est que le ministre du Commerce et qui sait les difficultés de l'unique département qu'il assume, il y a un sentiment d'admiration profonde pour celui qui, pendant vingt ans, a été le ministre, le gérant de l'économie totale de son pays. Je lui rends l'hommage qui lui est dû comme vous le lui rendiez tout à l'heure par l'ovation méritée que vous faisiez tout à la fois à son ardeur, à sa compétence et à son désintéressement.

Il me disait tout à l'heure combien sa tâche lui avait été facilitée par des hommes comme M. Stucki, que je veux saluer ici.

J'ai dit, Messieurs, que c'était une joie et un honneur pour moi de me trouver ce soir parmi vous ; je

crois avoir ajouté que c'était un réconfort. Oui, un réconfort parce que, tout à l'heure, M. Dunant qui est un homme particulièrement précis, m'a obligé à abandonner les phrases pour arriver au domaine des déclarations importantes. M. Dunant disait que vous étiez, comme nous le sommes nous-mêmes, à un tournant de votre histoire. Pour vous, c'est dimanche prochain que de grandes choses vont se décider ; pour nous, c'est peut-être demain. Et comme je ne peux pas ne pas avoir perçu quelle était la résolution de vos esprits, combien, à travers toutes les formules qui pourraient faire glisser vers un avenir incertain, vous choisissez la sécurité raisonnable, je crois avoir aperçu quelque chose qui, pour nous, est un exemple qu'il est bon de suivre, parce que venant de vos esprits raisonnables, il ne peut être que bon et que c'est un conseil qui, je l'espère, demain déterminera nos résolutions.

A la faveur de ce commun attachement aux règles de sagesse qui sont en effet la politique tutélaire des Etats qui veulent poursuivre leur tâche dans l'unité et dans la probité, nous pourrons, je l'espère, protéger et développer le commerce franco-suisse.

Nous devons le protéger et le développer parce que, comme le disait votre Président, il y a dans cette protection et dans ce développement, une œuvre de reconstruction qui ne peut s'accomplir sans une collaboration étroite de nos deux pays. Comme un homme qui dans des heures difficiles a eu à parer aux désastres semés sur la terre française, je sais que les grandes œuvres de reconstruction ne peuvent se mener à bien que s'il y a une collaboration étroite et absolue entre les hommes qui ont des intérêts communs à voir se réaliser cette reconstruction. Nous avons besoin, devant toutes les formules d'aventure, de démagogie qui nous menacent, à nous grouper, à nous sentir les coudes. Il n'y a pas dans le domaine politique d'union qui soit solide, durable, si elle ne s'appuie sur une union dans le domaine économique. Il n'est pas possible de demander à des peuples de s'entendre, de poursuivre leur voie dans un sens qui est le même si des heurts se produisent dans le domaine de leurs intérêts respectifs. Il faut que l'union dans le domaine économique vienne étayer, favoriser et garantir la durée dans le domaine moral. Et cette union, elle est facile à réaliser entre nous. Et c'est ici que j'en viens aux déclarations dont je parlais tout à l'heure.

Votre discours était trop le reflet exact de votre esprit précis, de l'amour que vous portez à votre nation et des liens profonds qui vous attachent à la nôtre pour que je ne veuille pas, avec la même franchise, m'exprimer à l'endroit des problèmes que vous avez posés.

Vous avez dit que seules pouvaient se comprendre à l'heure actuelle les nations qui avaient un marché sain, une monnaie saine et des conditions de production identiques. C'est, en effet, ce qui caractérise la Suisse et la France, et, je le proclame, c'est en effet, comme vous l'avez pensé — bien renseigné comme il est de votre devoir de l'être — c'est dans cette voie que la France entend désormais s'orienter. Elle ne veut pas perdre les possibilités qu'ouvre son marché à l'égard d'Etats qui pratiquent une politique commerciale qui n'est ni nette, ni saine ; elle ne veut pas disposer de ses marchandises à l'égard des Etats qui ne payent pas.

Et parce que la Suisse est un marché sain, a une monnaie saine, produit dans des conditions qui sont des conditions normales, nous voulons lui donner la satisfaction à laquelle elle a droit, satisfaction qui tend à rapprocher le plus possible l'équilibre de notre balance commerciale et lui donner cette satisfaction, non pas par ce malthusianisme qui consiste à

réduire notre production, mais en la portant à l'étiage de la vôtre.

Voilà, Messieurs, quelle est notre politique.

J'ai à dire, Messieurs, que c'est sur les données strictes et absolues de la statistique que nous allons nous appuyer pour réaliser un pareil programme. Je ne voudrais pas rappeler ici un mot de cet économiste qui, pour une fois, était un humoriste — cela arrive quelquefois. — Je ne voudrais pas le rappeler si je pouvais soupçonner que vous puissiez penser que je l'applique au discours de M. Dunant; cet économiste disait : « Dans la façon de surprendre les esprits, il y a trois procédés : le mensonge, le satané mensonge et il y a la statistique. »

Eh! bien, Messieurs, défions-nous de la statistique, parce que dans le discours même de M. Dunant, il y avait une démonstration qu'il faut se méfier de la statistique et dans le moment même où il s'en tenait à la rigidité de la balance économique, il était obligé de me parler de cette question bien délicate de la main-d'œuvre et il avait glissé sur la question du tourisme. Mais ne tenons pas à ces chiffres sous cette forme rigide et absolue, et bornons-nous, en hommes loyaux, à la balance qui, elle est respectable et doit être respectée, la seule qui compte dans nos Etats

respectifs, la balance des comptes, et alors, Messieurs, je crois que nous tomberons d'accord, sauf sur un point sur lequel je me permettrai de ne pas répondre avec précision, parce que j'aborderais sur le domaine d'un homme qui, pour le moment, a des préoccupations graves, c'est mon collègue, le ministre des Finances. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il apportera dans la solution de cette question de l'importation le même esprit d'amitié que moi.

Et maintenant, Messieurs, si quelqu'un a parlé ici de légères brumes qui se seraient élevées entre nos deux pays, je crois qu'à la clarté radieuse de cette salle, qu'à l'éclatant succès de ce banquet, elles se sont dissipées; je crois qu'après tout ce qui a été dit de paroles réconfortantes, il n'y a pas de brumes qui sauraient résister.

Vous avez parlé des sentiments si profondément inscrits dans votre cœur comme dans le nôtre. Nous sommes deux grandes démocraties attachées à nos institutions et nous savons qu'il n'y a pas de meilleur moyen de les servir que de les réunir.

C'est à cette amitié de la Suisse et de la France que je tiens à boire, et je tiens également à vous remercier de la cordialité avec laquelle vous m'avez accueilli et écouté.

The advertisement features three cans of Nestlé products arranged in a triangular formation. The top can is labeled "LAIT CONCENTRÉ SUCRÉ" and "la santé de bébé". The left can is labeled "FARINE LACTÉE" and "l'aliment idéal des enfants". The right can is labeled "LAIT CONCENTRÉ NON SUCRÉ IDÉAL" and "Le précieux auxiliaire de la ménagère". Below the cans, the word "NESTLÉ" is written in a large, bold, stylized font.